

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLU de la Commune de MULCENT (78790)

Par arrêté en date du 20 Novembre 2018

Le Maire de la commune de MULCENT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet,

Monsieur Michel GASQUET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera en mairie pendant 33 jours consécutifs du 07 Janvier 2019 au 08 Février 2019 inclus.

le dossier de projet de plan local d'urbanisme comportant en annexe les avis des personnes publiques associées et consultées, le porter à connaissance de l'Etat ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de MULCENT pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit le mercredi de 9 h à 12 h. Pendant toute la durée de l'enquête le public pourra le consulter et consigner ses observations. Le dossier ainsi qu'un registre seront également disponibles par voie dématérialisée sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/1081>.

Il sera également possible de déposer ses observations par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-1081@registre-dematerialise.fr.

Les observations pourront également être envoyées par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Mulcent - 78790 MULCENT.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Jeudi 10 janvier 2019 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 30 janvier 2019 de 9 h00 à 12 h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, où ils pourront être consultés pendant un délai d'1 an.

Cette enquête précède la phase d'approbation du PLU par le conseil municipal qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique et au vu de ses résultats.